

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2017-2018 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 avril 2018 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents	Fonction	Présence	Absence
Michel Rocheleau	Président	X	
Nicolas Brosseau	Vice-président	X	
Yasmina Tahj	Secrétaire	X	
Johanne Daudier	Secrétaire	X	
Ida Francoeur	Rep. Comité de parents	X	
Philippe Duhaime	Substitut comité de parents	X	
Annie Clermont	Membre	X	
Sylvain Lemieux	Membre		X
Stéphane Ricci	Membre	X	
Jean-Philippe Jung	Membre	X	
Carolyn Roy-Mladenovic	Membre		X
Arnaldo Aranda	Membre		X
René-Pierre St-Laurent	Membre		X
Junia Joseph	Membre		X
Marissa Lapierre	Membre	X	
Marème Fall	Membre		X
Inès Lawson	Membre	X	
Tricia Potvin	Membre		X
Représentants de la communauté			
Isabelle Julien	Repr. Centre Petite échelle		X
Ginette Pariseault	ISEHMG		X
Représentant des directions d'école			
Line Boucher	Directrice école	X	
Représentante des enseignants			
Jean-Pierre Décoste	Enseignant secondaire	X	
Julie Rivard	Enseignante primaire	X	
Représentante des professionnels			
Marie-Claude Michaud	Psychologue		X
Représentante du personnel de soutien			
Nathalie Archambault	Techn. Éduc. spéc.	X	
Services des ressources éducatives			
Marie France Martinoli	Directrice adjointe SRÉ	X	

1. **Constatation du quorum**

Le quorum est constaté à 19h25.

2. **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Rocheleau ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Madame Daudier demande l'ajout d'un point concernant la conférence portant sur le thème de l'employabilité.

Madame Francoeur propose le partage de l'information relative à l'ouverture d'une classe Communication 3 à l'école secondaire Gérard-Filion.

L'ordre du jour est adopté par madame Daudier qui est secondée par madame Lapierre.

4. **Parole au public**

Les parents d'un enfant ayant des besoins particuliers sont venus assister à la réunion. Ils mentionnent qu'ils ont besoin d'aide et qu'ils manquent de ressources pour venir en aide à leur enfant.

Monsieur Rocheleau leur explique le rôle du comité EHDAA ainsi que son mandat.

Un autre parent se présente. Il s'agit de madame Rodriguez (orientée par madame Michaud).

Son enfant est diagnostiqué TSA avec impulsivité, trouble de l'opposition et douance.

Elle souhaite sensibiliser la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) au sujet des élèves présentant une douance et souligne l'importance de répondre à leurs besoins ainsi que le manque de services présents actuellement dans les écoles pour ces élèves.

Elle partage l'expérience d'une conférence, donnée par madame Bélanger, à laquelle elle a assisté. Elle dispense de l'information sur le terme « douance », sur sa définition et ses particularités.

5. **Adoption du procès-verbal du 19 février 2018**

Madame Archambault apporte une correction au point 6.

Madame Rivard soulève un questionnement au sujet du sens d'un point sur le projet **Déclaration-Diversité sexuelle**, demande des précisions sur le budget et apporte quelques corrections.

L'adoption du procès-verbal du 19 février 2018 est proposée par madame Archambault qui est secondée par Mme Rivard.

6. **Comité répartition des ressources**

Madame Martinoli présente madame Caron de la direction des Ressources financières.

Madame Martinoli relate que la CSMV a mis en place un comité de répartition des ressources (ci-après : « CRR ») ayant pour mandat de faire des recommandations sur la répartition des ressources financières, éducatives complémentaires et des autres services professionnels et ce, depuis le 1^{er} juillet 2017.

Elle mentionne que le CRR ne prend pas de décision mais a un pouvoir d'influence.

Elle fait une présentation PowerPoint.

Madame Martinoli explique que la répartition des ressources éducatives ayant été décentralisée à la CSMV, les directions d'écoles sont responsables de leur budget.

Madame Martinoli décrit les principes qui déterminent la nomination des 15 membres du comité :

- 9 membres élus par leurs pairs.
 - 4 directions d'écoles primaires
 - 2 directions d'écoles secondaires
 - 1 direction d'école spécialisée
 - 1 direction en provenance de l'ÉA
 - 1 direction en provenance de la FP
- 1 direction adjointe du SRÉ responsable des ÉHDAA
- 1 direction générale
- 4 directions des services suivants : SRF, SRH, SRÉ et SFPÉA.

Une rencontre par mois devrait être tenue pour répondre aux différents échéanciers et assurer le suivi des recommandations.

7. **Règles budgétaires**

Le document du modèle proposé pour informer le comité EHDAА des ressources reçues et allouées pour les élèves est distribué.

Madame Martinoli interroge les membres du comité EHDAА sur la manière dont ils voudraient être consultés au sujet des règles budgétaires et ce, pour les prochaines années.

Madame Caron décrit le modèle des règles budgétaires à présenter, selon l'article 287 de la loi sur l'instruction publique.

Madame Caron précise que les ressources concernent tous les élèves, pas seulement les élèves HDAA.

Elle mentionne que le modèle donne un ordre de grandeur, même s'il n'est pas précis à 100%, et ajoute que La CSMV veut rendre l'information financière complexe la plus simple possible.

Monsieur Duhaime demande s'il existe un code reconnu par le Ministère pour la douance.

Madame Martinoli répond qu'il n'y en a pas mais que la CSMV se penche sur le sujet et que des formations sont offertes aux psychologues afin de mieux les outiller pour pouvoir évaluer et aider les élèves avec une douance.

8. **Pause**

Le comité prend une pause de 10 minutes.

Suite règles budgétaires

Un document relatif aux recommandations du comité de répartition des ressources est distribué.

Madame Caron présente les recommandations du CRR.

Cette démarche a pour objectif la consultation du comité EHDAА quant aux recommandations du CRR.

Seulement les mesures en lien avec les élèves HDAA sont présentées.

9. **Sondage FCPQ**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

10. **Représentants de la communauté**

Monsieur Brosseau rapporte que le Centre Petite échelle a pu obtenir de la ville un local pour le camp d'été 2018.

11. **Budget du comité**

Aucune dépense n'a été effectuée depuis la dernière réunion.

Le budget est toujours de 4337,20 \$.

12. **Parole au commissaire-parent EHDAA**

Monsieur Rocheleau rapporte qu'à la séance du conseil des commissaires tenue le 27 mars 2018, il y a eu principalement :

- Approbation du projet de répartition des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires pour l'année 2018-2019;
- Prolongation du protocole d'entente avec la Ville de Brossard concernant l'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives;
- Recommandation du Protecteur de l'élève au sujet d'une plainte de parents d'un élève au primaire;
- Signature d'un bail pour la location d'heures de glace au centre sportif Gaétan-Boucher.

13. **Parole au représentant du comité de parents**

Madame Francoeur rapporte qu'à la dernière réunion tenue par le comité de parents, il y'a eu :

- Démission de la présidente du comité de parents et élection de madame Francoeur en tant que nouvelle présidente;
- Présentation des grandes lignes du PEVR.

14. **Parole au représentant FCPQ**

Madame Francoeur partage les informations concernant les principaux sujets discutés lors de la dernière rencontre à la FCPQ :

- Règles budgétaires
- Article de presse, Journal de Montréal, écrit par madame Payne où la FCPQ est mentionnée
- Frais de scolarité
- Prochaines élections provinciales
- Congrès de la FCPQ au mois de juin.

15. Parole aux membres

Mme Francoeur partage sa préoccupation au sujet des berlines qui vont quitter l'école Gérard-Filion à 13h30 durant une semaine au mois de juin pendant la session des examens. Cette situation peut se révéler problématique pour les élèves HDAA.

Madame Boucher explique que les élèves HDAA terminent l'école en même temps que les élèves au régulier.

Madame Francoeur informe le comité de l'ouverture d'une classe Communication 3 à l'école Gérard-Filion.

Madame Boucher apporte des précisions à ce sujet.

Madame Daudier partage des informations concernant la conférence sur l'employabilité.

Madame Lebeau, la conférencière, propose une présentation d'une durée d'environ trois heures pour cent personnes.

Madame Boucher suggère que la conférence soit offerte aux parents d'élèves finissants.

16. Varia

16.1

16.2

17. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par madame Archambault. Elle est secondée par madame Clermont. Il est 22h30.

Rédigé par Yasmina Tah